

<b>Zeitschrift:</b>	Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
<b>Herausgeber:</b>	Union syndicale suisse
<b>Band:</b>	1 (1909)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	L'importance de la protection des travailleurs à domicile pour la classe ouvrière en général
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-382767">https://doi.org/10.5169/seals-382767</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Au XIII<sup>me</sup> siècle, Zurich possédait déjà une industrie développée pour le tissage de lin et la production d'étoffes en laine. Genève possédait au XVI<sup>me</sup> siècle de nombreux établissements pour l'impression des cotonnages, et dans le canton de Fribourg on comptait au XV<sup>me</sup> siècle déjà plusieurs milliers de tissirands de draps travaillant à domicile. Au XVI<sup>me</sup> siècle, le premier horlogers en Suisse (Charles Cusin) s'établit à Genève et apporta ainsi les premiers germes de l'industrie horlogère qui devait à la suite jouer un rôle si important pour la population du Jura. Mais avant que l'industrie horlogère et celle des boîtes à musique firent leur apparition, on rencontrait dans le Jura, spécialement à Fleurier, à Couvet, à Ste-Croix, etc., la fabrication de dentelles, qui produisait près de 30,000 pièces par an pour les marchés de Paris et de Londres. Pendant qu'au nord du Jura on exploitait de grandes quantités (pour l'époque) de minerai de fer qu'on fondait dans une dizaine de hauts fourneaux, le canton du Valais possédait une véritable industrie minière, fournissant de la houille, des métaux précieux, des minerais de nickel et de plomb. Les belles carrières de pierres à chaux, de granit et de molasse que la Suisse possède lui ont fourni, ainsi qu'aux pays voisins, un matériel recherché pour la construction de bâtiments. Enfin, le sol suisse contient de grandes couches de terre glaise qui favorisaient le développement de l'industrie de la porcelaine, de la poterie et plus tard la fabrication de tuiles et de briques. Sans doute, les progrès techniques et l'évolution économique, qui se sont produits à la suite ont fait disparaître toute une série de branches industrielles ou leur ont enlevé leur importance de jadis; cependant, la plupart des industries disparues ont fourni en quelque sorte les bases pour le développement d'autres branches industrielles. Ainsi la fabrication du gypse et du ciment est venue à la place de l'exploitation du minerai de fer dans le Jura, l'industrie de la porcelaine à fait place à l'industrie céramique et aux tuileries, l'industrie horlogère est venue remplacer celle des dentelles dans le Jura et l'industrie des machines s'est développée après la disparition de certaines branches de l'industrie textile, et après que la plupart des exploitations minières du Valais avaient été abandonnées.

Il nous est impossible d'établir ici jusqu'à quel point les industries nouvelles ont pu profiter du sol nourricier des branches disparues. Il peut nous suffire d'avoir établi que l'industrie suisse possède de vieilles et fortes racines qui maintiennent l'arbre sain et solide, malgré que les feuilles peuvent sécher et que des branches entières tombent de temps à autre. Nos industriels n'ont pas besoin de crier à la débâcle quand les ouvriers secouent cet arbre parfois un peu violemment pour avoir quelques fruits. Le tronc solide a déjà supporté d'autres secousses, de nouvelles branches ont poussé à la place de celles arrachées par les tempêtes des luttes économiques. Du reste, s'il s'agit

réellement de le sauvegarder contre tout danger, qu'on commence par le nettoyer des nombreux parasites qui lui sont autrement nuisibles que les revendications ouvrières!

Le développement industriel en Suisse a également subi l'influence des événements historiques.

Le service militaire à l'étranger des vieux Suisses, tout en comportant mille défauts et malgré son influence nuisible au point de vue du caractère de la population, avait pourtant l'avantage d'amener de l'argent et toutes sortes de produits d'art dans le pays. Ainsi les artisans suisses ont reçu des impulsions diverses pour l'amélioration de leurs moyens de production, ou pour la fabrication de nouveaux genres de produits en même temps que le capital disponible, les besoins et le goût de la population ont augmenté.

On attribue le développement de l'industrie de la soie à Zurich pour une bonne part à l'immigration des protestants du Tessin et de la Haute-Italie, fuyant au XVII<sup>me</sup> siècle les persécutions de l'Eglise catholique. Les persécutions des huguenots en France ont dû contribuer au développement de la bijouterie à Genève et de la teinturerie à Bâle. Puis, la Guerre de Trente ans dirigea également de nombreux artistes et artisans vers la Suisse. Finalement le blocage continental des ports européens contre les produits de l'Angleterre, décreté par Napoléon I<sup>er</sup>, forma un appui artificiel au développement de l'industrie du textile en Suisse orientale, qui à son tour donna naissance à notre industrie des métaux et machines.

Bien qu'il ne nous est pas possible d'établir le degré de l'influence des événements politiques sur le développement industriel de notre pays, ce que nous venons de citer peut suffire pour comprendre que de grands événements politiques ne passent pas sans influencer le développement de la production d'un pays. Plus près ces événements se déroulent des centres industriels et plus l'Etat est engagé dans la vie économique d'un pays, d'autant plus fort sera l'effet des événements historiques sur le développement de la production.



### L'importance de la protection des travailleurs à domicile pour la classe ouvrière en général.

Le travailleur à domicile, restant victime d'une exploitation sans aucune limite, constitue un danger pour l'ensemble de la classe ouvrière, non seulement à cause de la concurrence ruineuse dont nous avons parlé dans le dernier numéro de la *Revue*.

Par la *restriction des besoins* au point où la majorité des travailleurs à domicile sont forcés de la pousser, grâce aux salaires de famine pour lesquels ils doivent turbiner, la classe ouvrière se trouve lésée dans ses revendications élémentaires.

Comment veut-on qu'un ouvrier menuisier, serrurier ou horloger, travaillant en fabrique, puisse justifier dans l'opinion publique la revendication de la réduction de la journée de travail à 9 ou à 8 heures, quand on peut leur montrer plus de 100,000 semblables, plus faibles et plus mal nourris que les premiers, travaillant 11, 12 et même 14 heures par jour, sans trop se plaindre? Comment voulez-vous que les ouvriers mouleurs, brasseurs ou mécaniciens prouvent qu'il leur faut 6, 7 ou 8 francs par jour pour vivre quand il y a à côté d'eux des centaines de mille de travailleurs à domicile qui vivent avec un salaire qui ne représente pas le quart du salaire des premiers.

Il va sans dire que les travailleurs à domicile ruinent leur santé avant l'âge, qu'ils doivent exploiter leurs femmes et leurs enfants en travaillant aussi long-temps pour un salaire qui ne leur permet pas de satisfaire les besoins les plus élémentaires.

En outre, il faut savoir qu'une bonne partie de nos travailleurs à domicile se recrutent parmi les petits paysans, les femmes ou les enfants des petits fermiers, de sorte que le peu de revenu que le travail industriel leur rapporte ne constitue qu'un supplément au revenu de leur travail agricole.

Ensuite, il en est beaucoup parmi les femmes travaillant à domicile qui sont soutenues plus ou moins par la commune, l'Eglise, par des parents ou des amis généreux.

Finalement, pour ce qui concerne les ouvrières travaillant à domicile pour la confection des vêtements, pour la chapellerie, les dentelles, etc. dans les grandes villes, on sait à quel moyen certaines d'entre elles doivent recourir pour augmenter leur revenu insuffisant.

Il faut envisager tous ces cas, pour pouvoir s'expliquer comment un si grand nombre de personnes peuvent encore vivre malgré que les salaires obtenus pour 10 ou 12 heures de travail dépassent à peine 2 francs par jour, si encore ils les dépassent!

Mais l'opinion publique ne songe guère à tout cela quand il s'agit de prendre position dans un conflit entre patrons et ouvriers. Il lui suffit qu'il y ait des ouvriers qui se contentent d'un sort misérable pour condamner à l'avance toute action entreprise par ceux qui veulent être mieux. Au lieu de venir en aide sérieusement aux plus pauvres parmi les pauvres, on profite de la misère de ces derniers pour retenir ceux qui veulent fuir pareil sort. On pourrait nous objecter que la classe ouvrière, si elle veut lutter pour une amélioration réelle de sa situation, ferait mieux de ne pas trop s'occuper de ce qu'on appelle l'opinion publique.

Il y a du vrai dans cette objection; seulement, avec la résistance toujours plus grande que l'organisation patronale oppose aux revendications ouvrières, il faut s'attendre que la lutte prenne un caractère toujours plus aigu, que les grèves augmentent, sinon en nombre, du moins en dimension et en durée.

Ainsi les futurs mouvements ont la tendance d'étendre leurs effets et leur influence bien au delà des intéressés directs, soit des organisations patronales et ouvrières. Par ce fait, il faut prévoir que l'Etat interviendra plus fréquemment dans ces mouvements et cette intervention sera plus ou moins avantageuse ou défavorable aux ouvriers, suivant l'attitude qu'observera l'opinion publique en pareilles circonstances. Nous songeons, par exemple, aux règlements de police, aux lois d'exception, aux expulsions et aux levées de troupes en cas de grève ou de lock-out.

Nous sommes donc persuadés qu'il faut bel et bien tenir compte de l'opinion publique, du moins dans une certaine mesure. En même temps que nous cherchons à mieux répandre la presse ouvrière et à éclairer autant que possible toute la population sur le but, les revendications et leur raison d'être, de l'organisation ouvrière, il s'agit d'aider aux plus malheureux et aux plus faibles parmi nous de sortir de l'enfer où ils souffrent. Si nous ne portons pas un appui sérieux aux travailleurs à domicile pour qu'ils puissent avancer, ces derniers contribueront à nous refouler en arrière.

\* \* \*

Mais le sort des travailleurs à domicile ne nous intéresse pas seulement parce qu'ils sont nos semblables, des travailleurs, nos concurrents redoutables, et à cause de l'opinion publique. En même temps qu'ils sont des « producteurs », les travailleurs à domicile sont aussi des « consommateurs ». Les familles ou les personnes isolées qui ne peuvent gagner que 2 à 3 fr. par jour ou encore moins, en travaillant 10 ou 12 heures et plus, sont incapables de se payer une nourriture qui rende au corps les forces dépensées au travail.

Il en est de même pour les vêtements et leurs logements; l'exposition du travail à domicile nous en a fourni de belles preuves. Ainsi il ne faut pas s'étonner de ce que la masse des travailleurs à domicile constitue un foyer, un terrain fertile pour toutes sortes de maladies. Comme c'est la classe ouvrière qui est surtout obligée d'acheter les articles bon marché et fabriqués à domicile, c'est encore elle qui se trouve le plus exposée au danger des maladies contagieuses répandues fréquemment par les produits du travail à domicile.

Ensuite, les travailleurs à domicile, par leur triste revenu, sont incapables de reprendre au marché seulement une partie importante (nous ne parlons pas de l'équivalent!) de la quantité de produits qu'ils ont pu fournir. Par ce fait, la différence entre la quantité de produits accumulés et la force, vu la possibilité de consommation, s'agrandit et dans les mêmes proportions augmente le danger des crises industrielles, dont nous connaissons par expérience les conséquences désastreuses pour la classe ouvrière.

Combien la situation ne changerait-elle déjà à notre avantage, si les revenus des 130,000 travailleurs à

domicile pourraient être augmentés de 1 fr. ou seulement de 50 ct. par jour, et au cas où leur journée de travail serait réduite d'une ou de deux heures! Aux frais des exploiteurs, bien entendu!

Le marché intérieur serait de ce fait débarrassé d'une quantité de produits équivalant à 200 ou 300 millions de francs par année.

L'ouvrier qui ne possède que les connaissances les plus élémentaires de l'économie politique peut facilement se rendre compte de la différence qu'il y a au point de vue de l'intérêt ouvrier, quand ces 300 millions sont en mains des consommateurs, servant à vivifier l'échange des produits, au lieu de rester en mains des patrons ou des capitalistes où ils servent tout au plus à augmenter les moyens de production et par cela la quantité des produits.

Sans doute, les sentiments humains, le sentiment de solidarité avec nos semblables doivent non moins nous pousser à favoriser l'amélioration du sort des travailleurs à domicile, pour commencer leur protection.

Par notre propre situation nous avons appris à savoir ce que c'est que la misère, les privations, le souci du lendemain, le surmenage et tous les maux dont les travailleurs à domicile ont à souffrir plus ou moins en même temps.

Par les explications que nous venons de donner dans les quatre articles, on a pu se rendre compte passablement de la situation dans laquelle les travailleurs à domicile sont placés, et des motifs qui existent pour nous à nous intéresser au sort de ces malheureux.

Il résulte de tout cela que la classe ouvrière organisée en Suisse doit contribuer de toutes ses forces à la réalisation prochaine de la protection efficace des travailleurs à domicile. Ceci autant au point de vue idéal qu'au point de vue de ses intérêts matériels.

Dès que nous aurons pu réunir les matières nécessaires, nous examinerons par quels moyens il sera possible d'atteindre le but proposé.



## L'activité de la Société suisse des arts et métiers en 1908.

(Suite et fin.)

### II. Rapport des sections.

La même activité a été déployée par un certain nombre de fédérations de métiers patronaux ou de sociétés d'art et métiers locales, en vue de l'introduction de lois sur les grèves. Les rapports des sections sont très intéressants sur plusieurs points, surtout pour ceux d'entre nous qui cherchent à mieux connaître toutes les aspirations de ces associations de petits patrons.

La Société suisse des patrons tailleurs rapporte, par exemple, que sa principale occupation,

dans le courant de l'année, était d'obtenir la conclusion d'un contrat général avec les différentes organisations de métiers des patrons tailleurs de l'étranger en vue de la défense de leurs intérêts professionnels communs et de l'appui réciproque dans les grèves et lock-outs.

La fédération des patrons ferblantiers, installateurs et fabricants d'articles en métaux compte parmi les événements importants la grève des ferblantiers de Zurich, qui s'est terminée en printemps 1908 sans résultats positifs pour les ouvriers, après avoir duré plus d'une année. On se réjouit également dans les rangs des patrons des grèves des ferblantiers à Lausanne et des métallurgistes de la maison Ederlin et Cie à Baden, qui ont donné le même résultat que celle de Zurich.

La Fédération suisse des patrons bouchers rapporte ce qui suit: «La section de Bâle des patrons bouchers appliquait la décision de congédier tous les garçons bouchers syndiqués. Toutes les précautions étaient prises pour le cas que ce lock-out aurait amené une grève de solidarité de la part des non-syndiqués. Des patrons bouchers du dehors, des fils de patrons ainsi que des ouvriers de la Fédération des bouchers d'Allemagne étaient avertis et prêts à remplacer les grévistes. Cette décision est toujours encore en vigueur.»

C'est dans le canton de Soleure surtout qu'il doit avoir de ces petits patrons qui ne voient leur salut que dans la lutte contre les revendications ouvrières. Nous voyons cela par la résistance que les patrons plâtriers-peintres ont opposée à la diminution des heures de travail en dessous de dix heures. Malgré une grève qui a duré plus de six mois, les patrons n'ont pas voulu céder et c'était la Société des arts et métiers qui les soutenait énergiquement. Le rapport de la Société cantonale des arts et métiers s'exprime ainsi au sujet de cette grève: «Une grève des ouvriers plâtriers-peintres qui durait six mois, englobait 20 patrons avec 80 ouvriers. L'interdit s'étendait sur tout le canton. Mais, l'automne arrivé, les ouvriers étaient obligés de reprendre le travail sans conditions.

Nous voyons que ces messieurs se font de grosses illusions et que celles-ci sont habilement entretenues par le comité central et son secrétaire Boos-Jegher (le propagandiste de l'année de travail de 3000 heures) qui leur a donné une conférence sur le sujet «*L'utilité et le but des organisations ouvrières jaunes*».

Cependant, il serait injuste si nous ne disions rien de leurs frères des cantons de Zurich et de Berne, car dans ce dernier canton on a fait une propagande considérable en faveur de la loi sur les grèves.